



POUR ENRICHIR LE QUÉBEC

Intégrer mieux

Mesures
pour renforcer
l'action du Québec
en matière
d'intégration
en emploi
des immigrants

Québec 

Accélérer

l'insertion en emploi

Miser

sur les **compétences**

ENRICHIR

Ce document est publié par la Direction des affaires publiques
et des communications du ministère de l'Immigration et des
Communautés culturelles.

Pour plus d'information, communiquez avec

Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone: 514 873-8624, poste 20205

Site Internet: www.micc.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales, 2008

ISBN: Version imprimée: 978-2-550-52143-3

Version électronique: 978-2-550-52144-0

© Gouvernement du Québec – 2008

Tous droits réservés pour tous pays

Design : Communications CGCOM



ENRICHIR



Depuis plusieurs décennies, différentes générations d'immigrants ont pris racine chez nous et participé à l'essor économique, social et culturel du Québec. Les personnes issues de l'immigration ont contribué et contribuent plus que jamais à la prospérité de la société québécoise.

Dans les années à venir, le Québec misera davantage sur l'immigration pour soutenir son développement. Plusieurs régions et grandes villes québécoises aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre et le vieillissement de leur population ont déjà fait savoir qu'elles souhaitent attirer un plus grand nombre de personnes formées à l'étranger.

Si les Québécois veulent accueillir plus d'immigrants, ils veulent aussi s'assurer que nous prenons les moyens de bien les intégrer. Le gouvernement partage cette vision. Pour faire une place plus grande aux personnes issues de l'immigration et s'assurer qu'elles contribuent pleinement au développement

du Québec, nous devons mettre en œuvre des mesures efficaces pour faciliter leur intégration socioprofessionnelle, notamment par l'obtention d'un emploi à la hauteur de leurs compétences.

Le plan que je présente aujourd'hui est une réponse tangible et immédiate du gouvernement à cet impératif. Les mesures qu'il contient complètent celles annoncées récemment en matière de francisation. Elles visent à mieux soutenir et à accélérer l'insertion en emploi des personnes issues de l'immigration.

Pour répondre aux attentes des entreprises du Québec, nous devons rapprocher les besoins des compétences.

En somme, nous allons instaurer, dès l'étranger, un accompagnement personnalisé auprès des personnes sélectionnées par le Québec et accompagner davantage les personnes nouvellement arrivées, former les employeurs du Québec à la gestion de la diversité en emploi, multiplier les occasions de rencontres entre les personnes issues de l'immigration et les employeurs et créer des passerelles pour l'emploi en région. Toutes ces mesures permettront aux nouveaux arrivants et aux Québécois des communautés culturelles de s'intégrer plus rapidement et d'obtenir un emploi, tout en favorisant la prospérité des entreprises, le développement durable des régions et la mobilisation des acteurs socioéconomiques de Montréal.

A handwritten signature in black ink that reads "Yolande James". The signature is fluid and cursive.

Yolande James
Ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles

POUR ENRICHIR LE QUÉBEC



Française d'origine, M^{me} Magali Joube a quitté Montpellier pour venir vivre au Québec à l'automne 2005. Installée en Montérégie depuis janvier 2006, elle occupe le poste de coordonnatrice du marketing et des communications à l'Office du tourisme du Suroît situé à Salaberry-de-Valleyfield. En 2006-2007, l'organisme s'est mérité un « Coq d'or » aux Grands Prix du tourisme en Montérégie, dans la catégorie Services touristiques.

Par sa politique d'immigration, le Québec recrute à l'étranger des travailleurs qu'il sélectionne notamment en raison de leurs compétences professionnelles et de leur aptitude à s'intégrer à une société francophone, nord-américaine. Conformément aux valeurs de réunification familiale et de solidarité internationale qui animent cette politique, le Québec accueille également des immigrants parrainés et des réfugiés. L'apport de l'ensemble de ces personnes est indispensable pour assurer le dynamisme économique, social et culturel du Québec et pour répondre adéquatement aux enjeux d'une population vieillissante.

En toute équité et responsabilité, le gouvernement du Québec et ses partenaires se préoccupent d'offrir aux immigrants ayant choisi de s'établir ici les moyens de concrétiser leurs ambitions professionnelles. D'importantes avancées ont été réalisées au cours des dernières années pour simplifier le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et pour favoriser l'accès aux professions et métiers réglementés.

Par ailleurs, on constate que le recours à des travailleurs immigrants est une pratique d'affaires à laquelle s'intéressent un nombre croissant d'employeurs du Québec aux prises avec des besoins importants de main-d'œuvre spécialisée. Dans certaines régions, la diversité est tangible, alors qu'ailleurs bon nombre d'acteurs régionaux et municipaux souhaitent revitaliser leur communauté en y accueillant davantage d'immigrants.

Néanmoins, malgré les résultats atteints jusqu'à présent, il faut reconnaître que les personnes issues de l'immigration éprouvent des difficultés à accéder rapidement au marché du travail. Le temps pour obtenir un premier emploi tend à s'allonger chez les personnes nouvellement arrivées. De plus, certains Québécois des communautés culturelles font face à des préjugés qui peuvent les tenir éloignés du marché du travail.

Le présent plan vise entre autres à accélérer l'insertion en emploi des personnes issues de l'immigration, à assurer une meilleure réponse aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et à mieux soutenir les organismes communautaires et les partenaires municipaux et régionaux dans leurs démarches visant l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants. La mise en œuvre des mesures de ce plan favorisera par ailleurs l'ouverture de la société québécoise à la diversité et la mobilisation des acteurs socioéconomiques, notamment des employeurs, autour de stratégies communes visant l'intégration économique des personnes immigrantes.

Chaque mesure est assortie d'indicateurs de performance qui seront suivis et dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles rendra compte dans son rapport annuel de gestion. De plus, le gouvernement suivra un indicateur majeur, soit le taux d'emploi des immigrants, afin d'en constater l'évolution et d'ajuster ses politiques au besoin.



M. Hamid El Arch, d'origine marocaine, est arrivé au Québec en 1999 pour y compléter ses études. Établi à Saint-Hyacinthe en Montérégie depuis 2004, M. El Arch occupe le poste de directeur financier au Service aux entreprises chez RBC Banque Royale à Drummondville. Très impliqué dans la sensibilisation des entreprises de sa région à l'apport des travailleurs issus de l'immigration, M. El Arch a en outre collaboré avec l'Institut de recherche sur les PME dans le cadre de plusieurs recherches scientifiques. Il a aussi été conseiller en financement au Centre local de développement Les Maskoutains pendant quatre ans.

OBJECTIF 1

FAVORISER L'OUVERTURE
DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
À LA DIVERSITÉ



ENRICHIR

DESCRIPTION

1.1

PROMOUVOIR L'APPORT DE L'IMMIGRATION AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

Cette mesure vise à promouvoir et à faire valoir le rôle essentiel de l'immigration dans l'évolution démographique du Québec et dans son développement économique, social et culturel, tout en abordant les défis qu'elle pose à la société québécoise (intégration, francisation, maintien de relations interculturelles harmonieuses). Cette promotion sera réalisée dans le cadre d'une stratégie globale de marketing social incluant une campagne d'information, de promotion et de sensibilisation grand public. Les messages seront diffusés plus largement dans le cadre des programmes et des services du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et à l'occasion de grands événements (Semaine québécoise des rencontres interculturelles, Mois de l'histoire des Noirs, Semaine d'actions contre le racisme, Prix québécois de la citoyenneté).



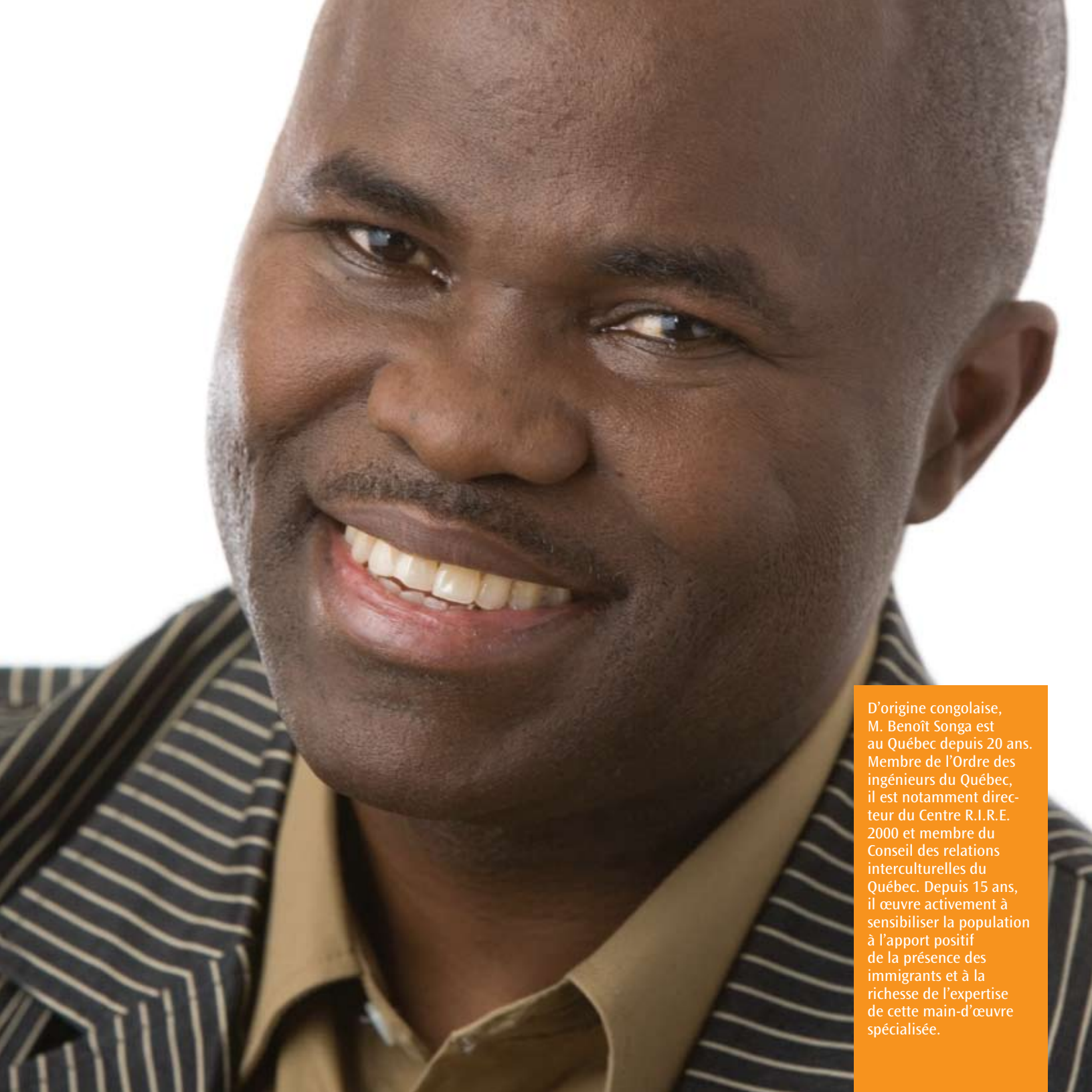
ACTIONS

- Réaliser une campagne d'information, de promotion et de sensibilisation
- Établir des partenariats
- Mettre en œuvre une stratégie globale de marketing social intégrant une dimension régionale et élargissant la portée des événements ministériels
- Accorder du financement à des projets concrets de sensibilisation

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Degré de connaissance de l'apport de l'immigration mesuré par sondage

ENRICHIR



D'origine congolaise, M. Benoît Songa est au Québec depuis 20 ans. Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, il est notamment directeur du Centre R.I.R.E. 2000 et membre du Conseil des relations interculturelles du Québec. Depuis 15 ans, il œuvre activement à sensibiliser la population à l'apport positif de la présence des immigrants et à la richesse de l'expertise de cette main-d'œuvre spécialisée.

OBJECTIF 2

ACCÉLÉRER L'INSERTION EN EMPLOI DES IMMIGRANTS



Il vit à Québec
avec son épouse,
M^{me} Lise Côté.

En 2004, M. Songa a remporté
le Prix Anne-Greenup pour la lutte
contre le racisme et la promotion
de la participation civique décerné
par le gouvernement du Québec.

ENRICHIR

DESCRIPTION

2.1

INSTAURER, DÈS L'ÉTRANGER, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN LIGNE AUPRÈS DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES PAR LE QUÉBEC

La mesure consiste à instaurer au Québec, par visioconférence et par courriel, des services d'accompagnement personnalisé à distance pour que les personnes sélectionnées par le Québec entreprennent le plus tôt possible, avant d'émigrer, leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Un contact initial sera établi par courriel et un service de consultation individuelle sera offert aux futurs immigrants afin de définir leur plan d'action personnalisé et d'en amorcer la réalisation.

2.2

REJOINDRE PLUS D'IMMIGRANTS AVEC UNE FORMATION ENRICHIE SUR LES RÉALITÉS DU MILIEU DU TRAVAIL

La mesure consiste à revoir, à enrichir et à rendre disponible au plus grand nombre possible de personnes immigrantes une formation sur les réalités du milieu du travail. Cette nouvelle offre a pour but de faciliter la transition et l'adaptation au marché du travail des nouveaux arrivants en les aidant à en comprendre les mécanismes, les conduites culturelles en emploi, les règles et le fonctionnement des entreprises québécoises. Cette formation sera un préalable au service d'accompagnement spécialisé offert par Emploi-Québec.



ACTIONS

- Renforcer les messages véhiculés à l'étranger sur l'importance d'amorcer le plus tôt possible le parcours d'intégration
- Concevoir un modèle de plan d'action personnalisé
- Mettre en place un projet expérimental et l'étendre après évaluation
- Informer la clientèle ciblée et offrir des services en ligne

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de personnes sélectionnées ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé dès l'étranger

- Revoir et enrichir le contenu des séances offertes aux nouveaux arrivants par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et les organismes communautaires partenaires
- Revoir et enrichir l'information offerte sur les réalités du milieu du travail dans les cours de français langue seconde
- Élargir l'offre de service en concluant de nouvelles ententes avec des organismes partenaires
- Promouvoir cette formation auprès de la clientèle en prêtant une attention particulière aux personnes de la catégorie du regroupement familial et de l'immigration humanitaire

Nombre de personnes immigrantes francophones ayant participé à la formation sur les réalités du milieu du travail

Nombre de personnes immigrantes ayant bénéficié de la formation sur les réalités du milieu du travail dans le cadre de leur apprentissage du français

ENRICHIR

2.3

ACCOMPAGNER D'AVANTAGE LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LEURS DÉMARCHES VERS L'EMPLOI

La mesure vise à assurer un suivi personnalisé et systématique du parcours d'intégration en emploi des personnes immigrantes ayant besoin d'un soutien accru. Ces personnes, qui auront préalablement bénéficié d'une formation sur les réalités du milieu du travail, seront orientées vers Emploi-Québec. La mesure vise donc à repérer rapidement la clientèle ciblée et à accroître le volume de services spécialisés d'accompagnement afin de répondre aux besoins de cette clientèle.

2.4

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL AUX PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER SOUHAITANT EXERCER UNE PROFESSION RÉGIE PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL AU QUÉBEC

Cette mesure vise à offrir une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer une profession régie par un ordre professionnel. Elle permettra d'améliorer l'employabilité de nouveaux titulaires d'un permis d'exercice d'un ordre professionnel puisque certains employeurs hésitent à embaucher des candidats qui n'ont pas acquis une expérience québécoise. Elle permettra aussi de réduire le délai d'obtention d'un permis d'exercice au Québec pour les candidats à l'exercice d'une profession régie dont les acquis scolaires et l'expérience sont reconnus partiellement par un ordre professionnel.

Cette expérience pourrait compenser une partie de la formation ou du stage pouvant être prescrits par un ordre professionnel en vue de la reconnaissance complète d'une équivalence.

L'employeur recevra une subvention pour couvrir une partie du salaire de l'employé.



ACTIONS

- Établir les critères d'identification des personnes qui seront dirigées vers Emploi-Québec ainsi que les modalités d'orientation et de suivi propres à chacune des régions
- Offrir des services spécialisés d'accompagnement, notamment des entretiens personnalisés réguliers tout au long du cheminement vers l'emploi
- S'assurer de l'accessibilité des mesures et services d'Emploi-Québec pour les personnes accompagnées

- Dresser une liste de milieux de travail reconnus par les ordres professionnels pour l'acquisition d'une expérience de travail
- Promouvoir l'expertise des candidats formés à l'étranger auprès des employeurs
- Offrir une expérience de travail qualifiante aux candidats à l'exercice d'une profession régie

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi personnalisé de la part d'Emploi-Québec

Nombre de personnes en emploi ayant bénéficié d'un suivi personnalisé

Nombre de personnes formées à l'étranger et souhaitant exercer une profession régie ayant bénéficié d'une expérience de travail

Nombre de personnes en emploi à la suite de l'acquisition de l'expérience

Nombre de personnes ayant obtenu une reconnaissance complète d'équivalence à la suite de l'acquisition d'expérience

ENRICHIR

2.5 DOUBLER LE NOMBRE ANNUEL DE PARTICIPANTS BÉNÉFICIAIRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME)

Le programme actuel, géré par Emploi-Québec et financé à même les revenus générés par le Programme des immigrants investisseurs, permet de soutenir financièrement des PME qui offrent à des personnes immigrantes et à des personnes des minorités visibles un premier emploi dans leur domaine de compétence. Il finance, en moyenne, la participation d'environ 900 personnes par année. L'engagement, annoncé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre du Pacte pour l'emploi, permettra d'offrir le même soutien à 750 personnes de plus chaque année. Il est également prévu d'ajouter des sommes à la mesure Subventions salariales, permettant à un plus grand nombre de personnes issues de l'immigration, notamment celles ayant immigré au Québec depuis plus de deux ans, d'acquiescer une expérience de travail dans leur domaine, dans tous types d'entreprises.

2.6 RÉALISER DES PROJETS DE MAILLAGE PROFESSIONNEL DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Cette mesure vise à mettre en place des projets d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en recherche d'emploi. Elle incite les employeurs des secteurs public, parapublic et privé, de Montréal et des régions, à offrir des activités de maillage professionnel en milieu de travail dont la durée peut varier en fonction des disponibilités de l'employeur et des besoins des personnes immigrantes. L'objectif principal est d'élargir les réseaux auxquels les personnes immigrantes ont accès.

Le candidat sera accompagné dans sa démarche. Il pourra établir des contacts, accroître sa connaissance du milieu de travail, valider ses choix professionnels en contexte québécois, évaluer ses besoins de formation, démontrer sa motivation et faire valoir son expertise auprès d'un employeur.



ACTIONS

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Accroître le financement consacré au PRIIME et aux subventions salariales afin de hausser substantiellement le nombre de personnes bénéficiant de ces mesures

Nombre d'entreprises qui embauchent des personnes en vertu de ces mesures

Nombre de personnes embauchées grâce à ces mesures

Taux de rétention en emploi des personnes ayant participé à ces mesures

- Inviter les milieux d'affaires et les organismes partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à mettre en place des projets de maillage professionnel dans toutes les régions du Québec
- Susciter des collaborations entre des organismes qui pilotent des projets de maillage professionnel en région et des organismes montréalais qui ont des banques de candidats intéressés à participer à un jumelage professionnel en région

Nombre de personnes ayant bénéficié de cette mesure

Nombre d'entreprises ayant offert un projet de maillage professionnel

ENRICHIR

2.7

SOUTENIR L'EMBAUCHE ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Cette mesure vise une plus juste représentation des diverses composantes de la société québécoise au sein de l'effectif de la fonction publique. Elle consiste à mettre en place des actions en vue de mieux soutenir l'embauche et de faciliter l'intégration au sein de la fonction publique de personnes des communautés culturelles qualifiées à la suite de concours de recrutement.



ACTIONS

- Rembourser les frais de déménagement des personnes des communautés culturelles intéressées à occuper un emploi à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal
- Soutenir l'intégration, au sein des ministères et organismes, des nouveaux employés des communautés culturelles en recourant notamment à la formation et au mentorat

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de personnes des communautés culturelles ayant bénéficié des mesures mises de l'avant

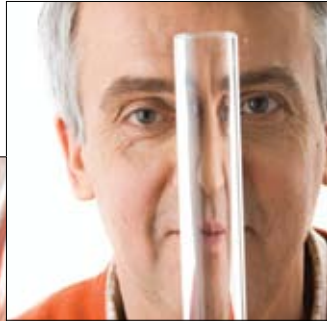
ENRICHIR



Originaire de Bosnie-Herzégovine, M. Sead Doric s'établit dans la région de la Capitale-Nationale en 1989. Après avoir œuvré quelques années à l'Institut national d'optique, le physicien fonde sa propre entreprise de fabrication optique et photonique, où il s'efforce de donner une première chance à d'autres nouveaux arrivants. Il est photographié ici avec M^{me} Gorica Markovic, technicienne en photonique.

OBJECTIF 3

MOBILISER
ET AGIR ENSEMBLE



ENRICHIR

3.1

SOUTENIR LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU *LEADERS DIVERSITÉ*, UN FORUM DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ENGAGÉS DANS LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ EN EMPLOI

Cette mesure vise à encourager et à accompagner la formation d'un regroupement de dirigeants de grandes entreprises, de sociétés d'État et de PME déterminés à faire des gestes concrets en faveur de la diversité en emploi. Ce regroupement constituera un réseau de partage de pratiques exemplaires sur la gestion de la diversité et un lieu de promotion des compétences des personnes des communautés culturelles. Il permettra de diffuser sur la place publique un message d'ouverture à l'ensemble de la main-d'œuvre et témoignera de la responsabilité sociale des employeurs.

3.2

MIEUX SOUTENIR LES EMPLOYEURS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DIVERSITÉ

Cette mesure vise à consolider l'ensemble des services d'aide à la gestion de la diversité offerts aux employeurs par différents ministères et organismes (dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation) afin de favoriser l'embauche et le maintien en emploi des Québécois des communautés culturelles, particulièrement les nouveaux arrivants et les personnes des minorités visibles. Ces services sont de divers ordres : accompagnement, activités de sensibilisation ou de formation à la diversité, guides d'autoformation, sites Internet, projets spéciaux (mentorat, stages d'observation, etc.). La création de synergies entre les ministères et les organismes permettra de mieux guider et de soutenir davantage les entreprises publiques et privées tout en optimisant l'utilisation des ressources.



ACTIONS

- Élaborer un plan d'action afin de répondre aux besoins d'information, de documentation, de formation et d'accompagnement des membres du réseau *Leaders diversité*
- Offrir un soutien logistique et technique au groupe fondateur et assurer une coordination interministérielle
- Allouer les ressources nécessaires au soutien et à l'accompagnement des activités de *Leaders diversité*

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre d'entreprises faisant partie du réseau

- Concerter les ressources consenties aux entreprises en matière de gestion de la diversité
- Mettre en commun les outils élaborés par les ministères et organismes, les évaluer et les consolider afin de présenter une information plus cohérente
- Déployer l'offre de service sur l'ensemble du territoire québécois

Nombre d'entreprises rejointes par l'offre de service

Nombre de ministères et d'organismes rejoints par l'offre de service

ENRICHIR

3.3

LANCER LE *DÉFI MONTRÉAL* : STRATÉGIE POUR L'INTÉGRATION EN EMPLOI DES PERSONNES IMMIGRANTES

Cette mesure vise à convier les acteurs socioéconomiques de l'île de Montréal à travailler de concert pour déployer une stratégie d'action et des conditions favorisant une intégration économique réussie des personnes immigrantes.

Un comité, sous l'égide du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal, se verra confier le mandat d'assurer un leadership régional afin de trouver réponse aux problèmes d'insertion professionnelle des personnes immigrantes, de mobiliser les acteurs du milieu, d'améliorer l'offre de service et de proposer des mesures visant l'intégration en emploi, grâce à la mise en place d'un fonds d'initiative.



ACTIONS

- Acquérir une plus grande connaissance des réalités du marché du travail et des difficultés que vivent les personnes issues de l'immigration ainsi que des initiatives en cours et cibler des stratégies et des actions visant à contrer les obstacles décelés
- Mobiliser et concerter les leaders socioéconomiques dans le chantier *Défi Montréal*
- Faire connaître aux personnes immigrantes l'ensemble des leviers disponibles pour favoriser l'insertion en emploi et la formation
- Créer, dans le cadre d'une prochaine entente spécifique avec la Conférence régionale des élus de Montréal, un fonds d'initiative pour encourager la création et la mise en place d'actions structurantes et de projets novateurs pour agir, entre autres, sur les obstacles à l'intégration durable en emploi des personnes issues de l'immigration
- Mettre en place des actions structurantes, des projets novateurs et des projets pilotes
- Prêter une attention particulière aux difficultés d'insertion professionnelle des personnes immigrantes en provenance du Maghreb et d'autres groupes, notamment les femmes, plusieurs motifs de discrimination pouvant s'entrecroiser

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre d'actions structurantes et de projets novateurs soutenus par le fonds d'initiative

Nombre de personnes ayant participé à une action ou à un projet

Nombre de personnes en emploi après avoir participé à une action ou à un projet



D'origine cambodgienne, M. Rasmey You est arrivé au Québec en 1981. Il a choisi Gatineau pour s'y établir et fonder avec sa conjointe l'entreprise « Pâtisserie Fine Fidélité ». Fier du succès obtenu grâce à la qualité et à la saveur de ses produits, M. You a ouvert une nouvelle succursale dans le secteur Hull.

OBJECTIF 4

ASSURER UNE MEILLEURE
RÉPONSE AUX BESOINS
DE MAIN-D'ŒUVRE
DES EMPLOYEURS



ENRICHIR

4.1

CRÉER LA PASSERELLE POUR L'EMPLOI EN RÉGION

La mesure consiste à faciliter l'arrimage entre les offres d'emploi en région, incluant la Capitale-Nationale, et les nouveaux arrivants chercheurs d'emploi à Montréal, en mettant davantage en commun les efforts du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que de leurs partenaires, de façon à favoriser :

- la communication d'offres d'emploi en région à des chercheurs d'emploi montréalais;
- l'embauche d'immigrants qui souhaitent s'installer en région pour y travailler;
- l'acquisition, par les personnes immigrantes, d'une connaissance du travail et de la vie en région par de courts séjours exploratoires couverts par une allocation;
- une meilleure coordination des mesures et des activités de régionalisation de l'immigration sur le territoire de Montréal;
- la diffusion aux entreprises en région d'information sur le profil de la clientèle immigrante;
- la sensibilisation des différents milieux de travail au potentiel de ce bassin de main-d'œuvre en recherche d'emploi à Montréal;
- l'augmentation de l'offre de service d'accueil pour les personnes immigrantes en région.

4.2

ÉLABORER UNE OFFRE DE SERVICE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS DANS LA RECHERCHE D'EMPLOYÉS À L'ÉTRANGER RÉPONDANT AUX BESOINS CIBLÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Des employeurs ou regroupements d'employeurs sont aux prises avec des besoins importants de main-d'œuvre spécialisée. Plusieurs d'entre eux ne disposent pas d'une infrastructure leur permettant de recruter à l'étranger. La mesure vise à soutenir ces employeurs dans leurs démarches de recrutement en prospectant des bassins où se trouvent des candidats potentiels et en les accompagnant dans leurs démarches d'embauche (par exemple : soutien à l'organisation d'entrevues, participation à des foires d'embauche, référence à des organismes partenaires en vue d'organiser une mission de recrutement).



ACTIONS

- Optimiser et enrichir les séances d'information offertes à Montréal sur la vie et l'emploi en région
- Susciter et financer des projets qui favorisent et facilitent l'établissement durable en région des immigrants vivant à Montréal
- Favoriser l'acquisition d'une connaissance du travail et de la vie en région, en soutenant financièrement les personnes qui participent à des séjours exploratoires
- Appuyer les immigrants de Montréal qui souhaitent participer à des salons de l'emploi en région
- Assurer, en région, un suivi personnalisé des personnes ayant obtenu un emploi à la suite des interventions réalisées

- Produire un guide d'accompagnement destiné aux employeurs
- Soutenir les employeurs ou regroupements d'employeurs dans leurs démarches concrètes de recrutement
- Offrir un service d'entrevues à distance
- Approfondir les connaissances relatives aux bassins potentiels de recrutement de travailleurs

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de personnes participant à une séance d'information sur la vie et l'emploi en région

Nombre de personnes ayant participé à un projet (séjour exploratoire, salon de l'emploi, entretien d'embauche, etc.) ou soutenues financièrement

Nombre de personnes établies et travaillant en région à la suite de leur participation à un projet

Proportion des employeurs accompagnés qui pourvoient des postes vacants au moyen de l'immigration

ENRICHIR

4.3

METTRE EN PLACE UN VOLET INTERNATIONAL DU SERVICE *PLACEMENT EN LIGNE* D'EMPLOI-QUÉBEC AFIN DE MIEUX ARRIMER LES POSTES VACANTS DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC AVEC DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION PRÉSENTANT LE PROFIL RECHERCHÉ

Les travaux, qui seront conduits par Emploi-Québec, consistent à rendre disponible un service en ligne qui permettra aux candidats à l'immigration, une fois acceptés mais toujours à l'étranger, de placer leur curriculum vitæ dans le site *Placement en ligne*. Cela permettra un arrimage plus rapide entre les besoins des employeurs et les offres de main-d'œuvre.

4.4

ACCÉLÉRER L'ARRIVÉE AU QUÉBEC DE CANDIDATS À L'IMMIGRATION PERMANENTE QUI RÉPONDENT AUX BESOINS PRESSANTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La mesure vise à traiter en priorité les demandes des candidats dont le profil professionnel correspond à des besoins pressants du marché du travail au Québec.

Lorsque ces candidats auront été sélectionnés par le Québec, ils seront invités à s'inscrire à *Placement en ligne* et obtiendront éventuellement une offre d'emploi. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles demandera au gouvernement fédéral d'accélérer l'arrivée au Québec des candidats détenteurs d'une offre d'emploi.



ACTIONS

- Adapter le service actuel de *Placement en ligne* pour permettre aux candidats sélectionnés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et encore à l'étranger d'y inscrire leur candidature
- Faire la promotion du service international de *Placement en ligne* auprès des employeurs du Québec

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le nombre de candidats à l'immigration sélectionnés ayant obtenu de l'étranger une offre d'emploi après l'affichage de leur candidature dans le volet international de *Placement en ligne*

- Constituer une liste de métiers et professions qui correspondent aux besoins pressants du marché du travail (en collaboration avec Emploi-Québec)
- Modifier le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers
- Convenir avec le gouvernement fédéral de modalités permettant l'arrivée rapide de ces candidats
- Faire la promotion de ce nouveau mode de fonctionnement auprès des employeurs du Québec

Nombre de demandes d'immigration qui bénéficient d'un traitement prioritaire

Nombre de candidats ayant fait l'objet d'un traitement accéléré qui ont obtenu une offre d'emploi dès l'étranger

Délai de traitement des dossiers de ces candidats

ENRICHIR

4.5

FAVORISER LE PASSAGE DU STATUT DE RÉSIDENT TEMPORAIRE À CELUI DE RÉSIDENT PERMANENT POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme québécois constituent un bassin de choix pour l'immigration permanente. Ils sont jeunes et leur diplôme est reconnu. Ils ont déjà une expérience significative de vie au Québec. Plusieurs y ont acquis une expérience de travail. Pour leur part, les travailleurs temporaires spécialisés ont déjà un emploi et souvent un employeur intéressé à les retenir.

Pour les étudiants étrangers, la mesure consiste à renforcer la promotion par une présence accrue du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles dans les établissements d'enseignement et un service d'accompagnement dans la préparation d'une demande d'immigration permanente. Des actions seront également menées pour faire connaître les possibilités d'immigration permanente aux travailleurs temporaires dont la candidature présente de l'intérêt pour le Québec. La mesure vise en outre à assouplir les règles relatives au dépôt au Québec d'une demande de certificat de sélection et à valoriser davantage l'expérience de travail acquise au Québec.



ACTIONS

- Séances d'information auprès des étudiants étrangers fréquentant des établissements d'enseignement québécois et offre de services d'accompagnement dans la préparation d'une demande d'immigration permanente
- Actions de promotion auprès de travailleurs temporaires déjà en emploi au Québec
- Modifications réglementaires visant à faciliter le dépôt des demandes au Québec et à valoriser davantage l'expérience de travail et les études au Québec

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Augmentation du nombre d'étudiants étrangers et de travailleurs temporaires présents au Québec ayant déposé une demande d'immigration permanente

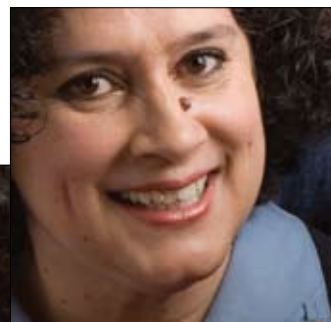
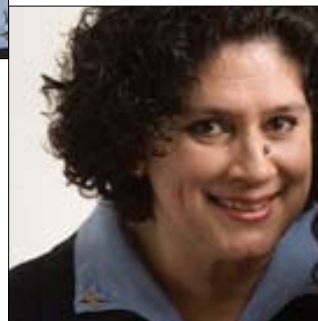
ENRICHIR



D'origine colombienne, M^{me} Eva Lopez possède une formation très vaste : techniques de marketing et de vente, anthropologie et cultures précolombiennes, audiovisuel, secrétariat commercial comptable, etc. Épouse d'un Québécois et mère de quatre enfants, elle est copropriétaire, depuis son arrivée en 1992, de l'entreprise agrotouristique familiale spécialisée dans l'élevage de bisons et le tourisme international. Elle dirige également un organisme qu'elle a fondé – Intégration Communautaire des Immigrants (ICI) – dont la mission consiste à accueillir des immigrants et à favoriser leur intégration socioéconomique à Thetford Mines, dans la région de la Chaudière-Appalaches.

OBJECTIF 5

MIEUX SOUTENIR
LES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET LES
PARTENAIRES MUNICIPAUX
ET RÉGIONAUX



ENRICHIR

5.1

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AFIN DE MIEUX SOUTENIR LEUR RÔLE DE PARTENAIRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE AUPRÈS DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La mesure consiste à mieux refléter la complexité des services offerts par les organismes communautaires aux personnes immigrantes en augmentant les budgets du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA), du Programme régional d'intégration (PRI) et du Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes (PRSOCA) engagés dans les champs de mission du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

5.2

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS ET DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS AFIN DE MIEUX SOUTENIR LES ACTIONS CONCERTÉES

La mesure vise à soutenir les partenaires du milieu dans leurs démarches visant l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes et à mettre en place des stratégies efficaces et adaptées à l'intégration socioéconomique et professionnelle des personnes immigrantes et à leur rétention en région. Une augmentation du budget global du Programme régional d'intégration (PRI) permettra d'accroître le financement d'actions concertées dans les régions du Québec.



ACTIONS

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Revoir les paramètres de financement du PANA
- Accorder du financement supplémentaire au PRI afin de soutenir les organismes communautaires ayant un projet visant le soutien en régionalisation de l'immigration
- Accorder un budget supplémentaire au PRSOCA afin de soutenir les organismes dont la mission principale est l'intégration linguistique, sociale et économique des personnes réfugiées et immigrantes et qui offrent des services d'accueil et d'accompagnement aux nouveaux arrivants

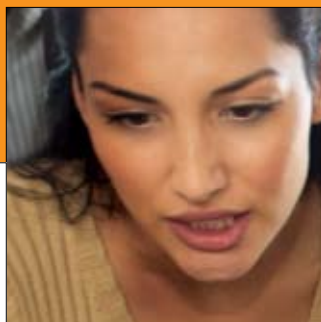
Qualité et disponibilité des services
Nombre et proportion de nouveaux arrivants accompagnés
Nombre de projets financés

- Accorder du financement supplémentaire au PRI afin de soutenir les conférences régionales des élus et les municipalités

Nombre et proportion des nouveaux arrivants établis à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (par région)
Nombre de groupes et d'instances mobilisés* dans chaque région par voie des ententes signées

* Il s'agit des groupes ou des instances ayant signé une entente ou un projet.

ENRICHIR



www.micc.gouv.qc.ca

Québec 